

Licence Electronique, énergie électrique, automatique

La formation propose le ou les parcours suivants ::

- › 1re année - Portail Sciences pour l'ingénieur
- › Parcours Electronique, énergie électrique, automatique

Présentation

La licence Electronique, énergie électrique, automatique une formation générale en trois ans dédiée aux trois grands domaines de l'EEA : électronique, énergie électrique et automatique. La première année est commune avec toutes les Sciences pour l'Ingénieur (portail 1re année Sciences pour l'ingénieur), puis la spécialisation en EEA est progressive à partir dans les 2e et 3e années de la licence.

L1	L2	L3
Sciences Pour l'Ingénieur	Electronique, Energie électrique, Automatisme	

Cette formation s'adresse aux étudiants qui se destinent :

- à des métiers industriels : l'intégration d'une licence professionnelle est possible à l'issue de la 2e année de licence ;
- aux métiers de l'enseignement technique : Capet de génie électrique, Capet technologie ;
- à une poursuite d'étude en Master, dans le même parcours EEA.

La troisième année du parcours propose une orientation « systèmes d'énergie électrique contrôlés » et une orientation « électronique et télécommunications ».

Objectifs

L'objectif de ce parcours est de donner tous les prérequis nécessaires aux étudiants pour une poursuite d'étude en master EEA ou en école d'ingénieur dans le domaine de l'EEA et de l'informatique industrielle. Les étudiants pourront aussi s'orienter vers une licence professionnelle à l'issue de la 2e année de licence EEA, s'ils souhaitent une sortie à BAC+3 avec un diplôme professionnel.

Admission

L'admission en 1re année se fait par Parcoursup, l'obtention du baccalauréat est donc nécessaire. Un baccalauréat S muni d'une mention est toutefois recommandé. Du fait d'une mutualisation des enseignements de 1re et 2e années avec l'IUT, une admission en 3e année est possible pour des étudiants qui ont obtenu un DUT GEII, voire un DUT mesures physiques.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ?

Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/candidater-et-s-inscrire/>

Poursuite d'études

A l'université Grenoble Alpes :

A l'issue de la L2 : L3 professionnelle.

A l'issue de la L3 :

- Master mention EEA
- Master mention « métiers de l'enseignement scolaire »
- Master autres mentions : après avis du responsable de la filière envisagée.
- Ecoles d'ingénieurs : en général sur dossier, se renseigner auprès de l'école.

Hors université Grenoble Alpes : se renseigner auprès de l'université d'accueil.

Infos pratiques :

- > **Composante** : Département de la licence sciences et technologies (DLST), UFR PHITEM (physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique)
- > **Niveau** : Bac +3
- > **Durée** : 3 ans
- > **Crédits ECTS** : 180
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Sebastien Soulan
Sebastien.Soulan@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Gestionnaire
phitem-licence-eea@univ-grenoble-alpes.fr

Sylvie Bernard
lasic-master-ddl@univ-grenoble-alpes.fr

Barbara Degerine
Barbara.Degerine@univ-grenoble-alpes.fr

Demande de candidature pour la L3
phitem-candidature-etudiant@univ-grenoble-alpes.fr